



EXTRAIT DE REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE VERZENAY-51360

Envoyé en préfecture le 25/01/2024

Reçu en préfecture le 25/01/2024

Publié le 25.01.2024

ID : 051-215105677-20240117-02_24-DE

Séance du 17 janvier 2024

Numéro : 02-24

L'an Deux mille vingt Quatre

et le Dix-sept janvier

à Dix-neuf heures Trente minutes

NOMBRES DE MEMBRES

Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	10	13

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de : **Monsieur le Maire, Cyrille DUTERNE**

Présents :

Messieurs Cyrille DUTERNE, Jean-Claude BONNIER, Denis BOVIÈRE, Christophe ARTICLAUT, Loïc DENEUX, Thomas RIBAUD, Damien TENET, et Mesdames Sabrina LELARGE, Laurence LERICHE, Anne MÉREAUX,

Absents excusés : **Mélanie BRAILLON-VUILLE** donnant pouvoir à Sabrina LELARGE, **Romain RICHEZ** donnant pouvoir à Loïc DENEUX, **Agath RABEUX-MENU** donnant pouvoir à Cyrille DUTERNE,

Absent : Delphine PREVOST-BIENVENOT, Emilie RENOIR-SIBLER.

Secrétaire : Anne MÉREAUX,

Date de la convocation
10/01/2024

Date d'affichage
10/01/2024

Objet de la Délibération

N° 02-24 : Autorisation de déblocage de fonds

Monsieur le Maire fait part aux membres du Conseil Municipal qu'à la suite de l'accident et endommagement commis le 12 octobre 2023 au Cimetière rue du Long Voyage une demande de prise en charges a été déposée auprès de l'Assurance CMMA.

Cette même compagnie d'assurance après avoir rendu son rapport d'expertise, nous informe que l'indemnité totale sera de la somme de 10 685,58 €.

Afin de percevoir ce règlement, Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation de débloquer les fonds de cette indemnisation.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal DÉCIDE, ACCEPTE et AUTORISE à l'unanimité, Monsieur le Maire à débloquer les fonds d'indemnisations pour la somme de 10 685,58 € de la compagnie d'Assurance CMMA pour donner suite à l'endommagement commis le 12 octobre 2023 au Cimetière rue du Long Voyage .


Le Maire,
DUTERNE Cyrille